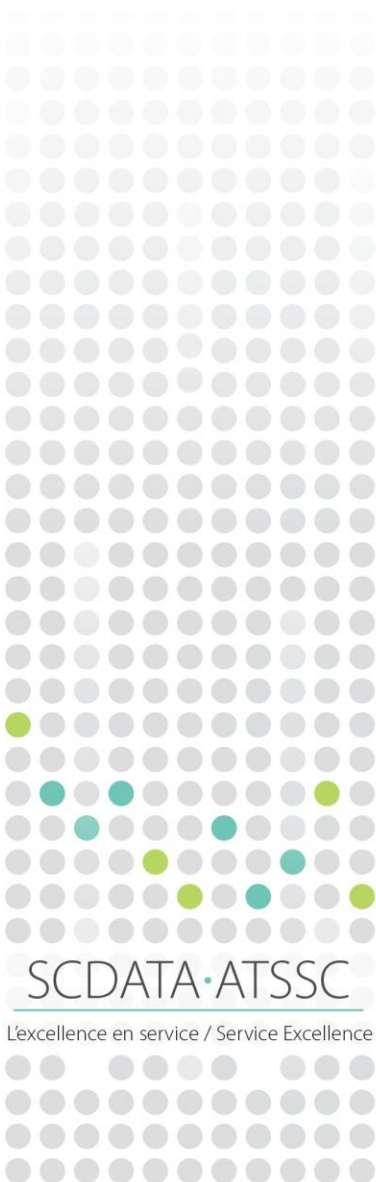




Vue d'ensemble du SCDATA

Novembre 2019

SCDATA·ATSSC

L'excellence en service / Service Excellence



Service canadien d'appui
aux tribunaux administratifs

Administrative Tribunals
Support Service of Canada

Canada

Rôle du SCDATA

- **Renforcer les capacités** afin de répondre aux besoins des tribunaux administratifs;
- **Réaliser des gains d'efficacité** grâce aux économies d'échelle;
- **Améliorer l'accès** à la justice.

Mandat du SCDATA

- Le SCDATA est responsable de fournir des services de soutien et des installations à 11 tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré.
- Ces services comprennent :
 - les services spécialisés requis par chacun des tribunaux (p. ex. services de greffe, recherche et analyse, services juridiques et toute autre activité liée au mandat ou aux dossiers particuliers d'un tribunal);
 - les services internes (p. ex. ressources humaines, services financiers, gestion et technologie de l'information, aménagement des locaux, sécurité, planification et communications).

Notre clientèle

- Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
- Commission de révision agricole du Canada
- Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral
- Conseil canadien des relations industrielles
- Tribunal canadien des droits de la personne

- Tribunal canadien du commerce extérieur
- Tribunal d'appel des transports du Canada
- Tribunal de la concurrence
- Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles Canada
- Tribunal de la sécurité sociale
- Tribunal des revendications particulières Canada

Vision

**Nous serons reconnus comme un
centre d'excellence en ce qui concerne :**



la prestation
de services

l'innovation,
l'efficacité et
l'efficience
des opérations

les services
de soutien
pour un
meilleur accès
à la justice

Mission

Nous fournissons des services de grande qualité aux tribunaux et aux personnes que nous servons en :

- étant réceptifs à leurs besoins;
- préservant l'indépendance, la neutralité et la réputation d'excellence des tribunaux;
- favorisant le perfectionnement d'employés compétents, coopératifs et engagés.

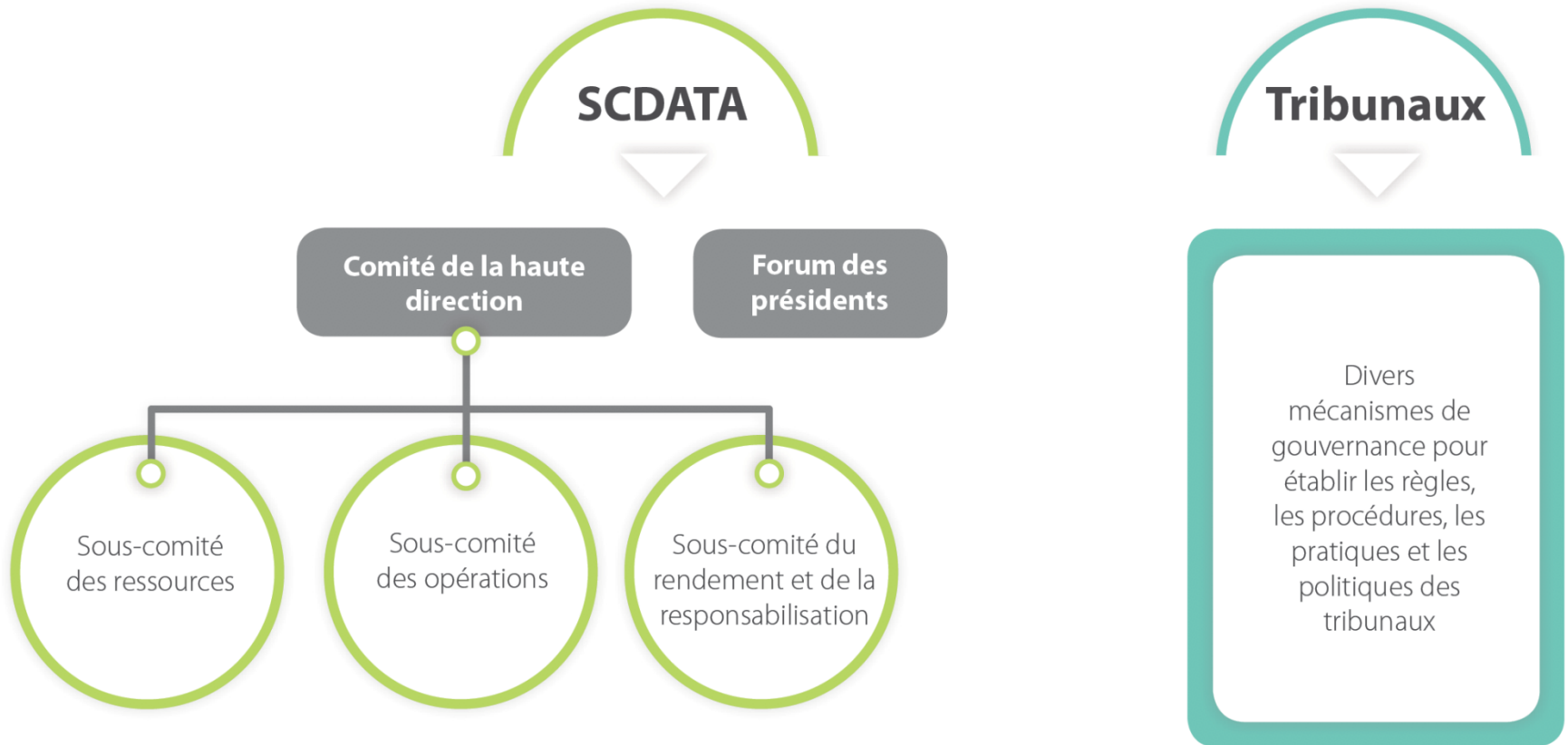
Valeurs

Nous incarnons et favorisons activement les valeurs de la fonction publique énoncées dans le Code de valeurs et d'éthique du secteur public : respect de la démocratie, respect envers les personnes, intégrité, intendance et excellence.

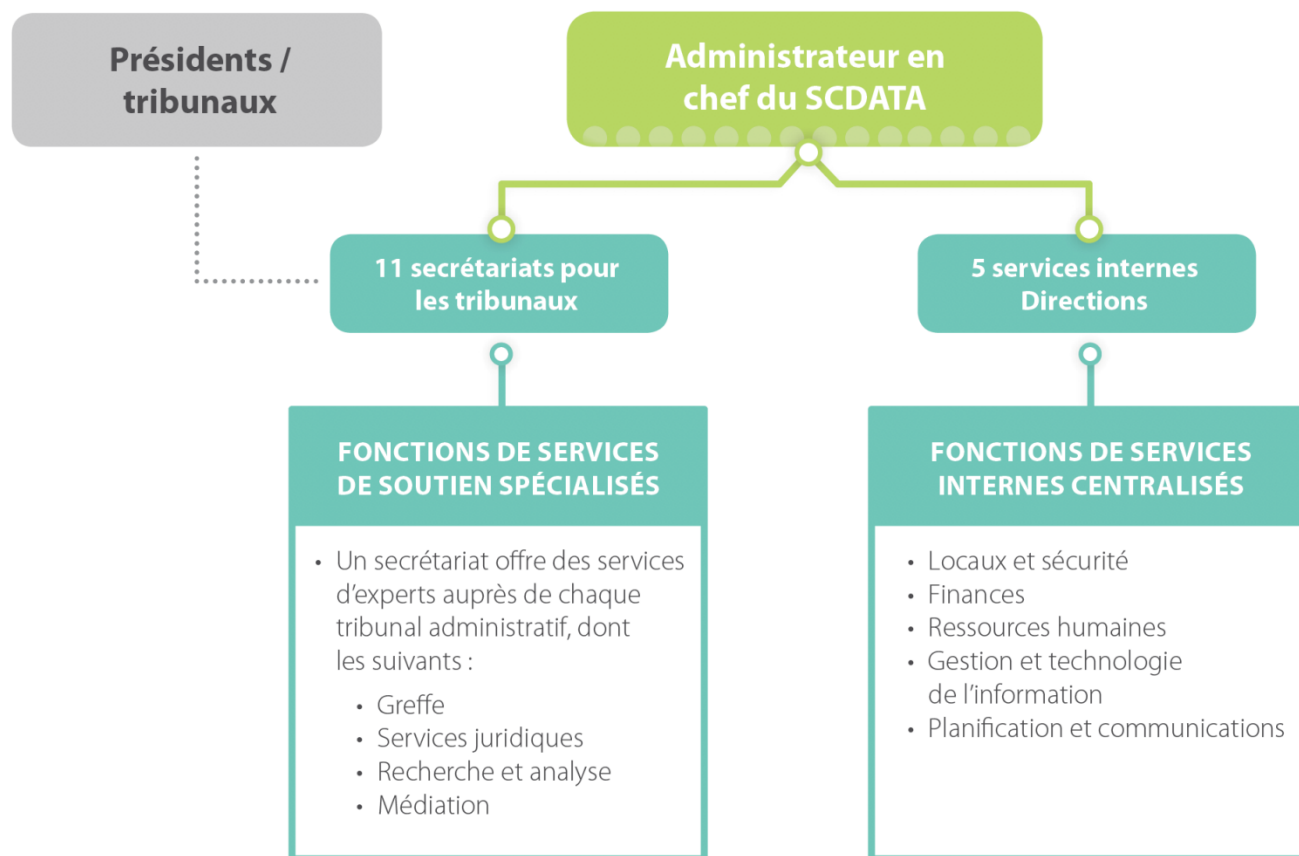
Nous adhérons également aux valeurs suivantes :

- Excellence en service;
- Responsabilisation et transparence;
- Milieu de travail positif.

Gouvernance



Structure organisationnelle



Caractéristiques de la *Loi sur le SCDATA*

- **Art. 10 (Fonctions)** : L'administrateur en chef est chargé de fournir à chaque tribunal administratif les services d'appui et installations dont il a besoin pour exercer ses attributions en conformité avec les règles régissant ses activités.
- **Art. 12 (Restriction)** : L'administrateur en chef ne peut exercer les attributions qu'une règle de droit confère à un tribunal administratif ou à l'un de ses membres.
- **Art. 14 (Précision)** : Il est entendu que le président d'un tribunal administratif continue d'assurer la direction du tribunal et d'en contrôler les activités.

Le SCDATA en bref

- Budget de 92.1 millions de dollars en 2019-2020;
- Environ 575 employés;
- Près de 200 personnes nommées par décret sont des membres des 11 tribunaux administratifs;
- Quatre endroits dans la région de la capitale nationale;
- Quatre bureaux régionaux;